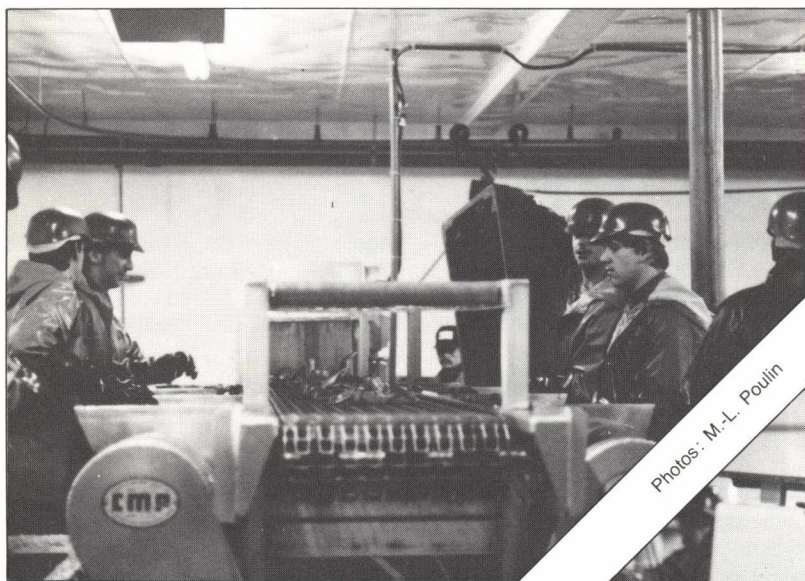




Entre Filets

Sessions d'information pour les employés d'usine
aux Îles-de-la-Madeleine

CONTRIBUER À LA QUALITÉ DES PRODUITS



Photos : M.-L. Poulin

Le Service d'inspection du bureau de secteur du MPO des Îles-de-la-Madeleine, conscient du rôle primordial des travailleurs et travailleuses d'usine dans l'obtention d'un produit de qualité, offrait dernière-ment des sessions d'information sur la salubrité aux employés des usines des Îles. Des détails en page 3.



EN PAGE 6, LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE
AUPRÈS DES JEUNES DANS L'INDUSTRIE DES PÊCHES AU
QUÉBEC.

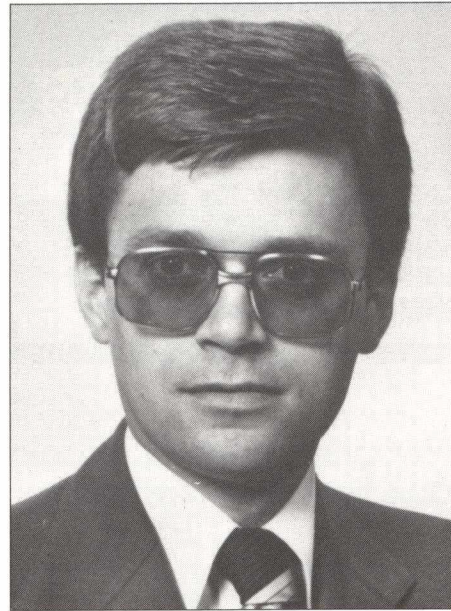
AU SOMMAIRE

Nomination du directeur de l'IML	2
Sessions d'information pour les employés d'usines aux I.-M.	3
Prix Neptune: deux gagnants sont du Québec	4
Consultation sur la politique d'émission des permis de pêche.....	5
Rapport sur les jeunes dans l'industrie des pêches: un dossier de réflexions	6
Dépêches	10

PERIO

SH
223
E57

**NOMINATION
DU
DIRECTEUR
DE
L'INSTITUT MAURICE-LAMONTAGNE**



Le Dr Jean Boulva, directeur de l'Institut Maurice-Lamontagne.

2

Le Dr Peter Meyboom, sous-ministre des Pêches et des Océans, a annoncé, le 9 mai dernier, la nomination du Dr Jean Boulva au poste de directeur de l'Institut Maurice-Lamontagne (IML), le nouveau centre de recherche du Ministère, situé à Sainte-Flavie.

Le Dr Boulva s'est joint à la région du Québec du MPO à titre de chercheur scientifique en 1976. Il a assumé les fonctions de directeur de la recherche sur les pêches pour la région du Québec en 1980-1981 et celles de directeur intérimaire de la recherche dans la région du Golfe de 1981 à 1982. Il est revenu comme directeur de la recherche sur les pêches à Québec, lorsque la Région a été rétablie en 1983. Le Dr Boulva a rédigé plusieurs publications sur ses travaux de recherche concernant les poissons, les mammifères marins et les oiseaux.

À titre de directeur de l'Institut Maurice-Lamontagne, le Dr Boulva sera responsable des programmes de recherche de la région, dont la recherche halieutique et biologique, l'océanographie et l'hydrographie. Le personnel scientifique emmé-

nagera à l'Institut Maurice-Lamontagne, cet automne. On prévoit qu'une fois qu'il aura atteint sa vitesse de croisière vers 1992, l'Institut comptera environ 265 employés. ■

Entre Filets

Volume 7, numéro 6, juin 1986

Mensuel publié par:

**le Service des communications
Ministère des Pêches et des Océans
Région du Québec
Gare maritime Champlain,
C.P. 15 500
Québec, P.Q.
G1K 7Y7
tél.: (418) 648-4442**

Directeur: **Benoit Barry**
Rédactrice en chef: **Marie-Louise Poulin**

Entrefilets est publié à l'intention des pêcheurs commerciaux et des producteurs du Québec pour les renseigner sur les politiques et les programmes du ministère des Pêches et des Océans du Canada et distribué gratuitement. Les personnes intéressées à recevoir ce magazine peuvent écrire au Service des communications du MPO dont l'adresse apparaît ci-dessus. Toute reproduction est permise, avec indication de la source. La direction de la rédaction souhaite être avisée par écrit de cette utilisation du magazine.

Composition: Compélec Inc., Québec
Impression: Imprimerie Laurentide de Québec, Loretteville.
Distribution: Joncas Inc. Sainte-Foy.

ISSN 0710-6211

**Bureaux de secteur
du MPO,
Région du Québec:**

Cap-aux-Meules
Pêches et Océans,
C.P. 1058,
Cap-aux-Meules,
Îles-de-la-Madeleine,
G0B 1B0,
(418) 986-2095.

Gaspe
Pêches et Océans,
C.P. 516,
Rue de la Reine,
Gaspe, Qué.,
G0C 1R0,
(418) 368-5559.

Sept-Îles
Pêches et Océans,
25, rue Napoléon,
Sept-Îles, Qué.
G4R 2W8,
(418) 962-6314,
1-800-252-1729.

Montréal
Pêches et Océans,
1001, Pierre-Dupuy,
Longueuil, Qué.
J4K 1A1,
(514) 283-4967.

Canada



Tous les employés de l'inspection du MPO aux Iles se sont impliqués dans l'élaboration et la diffusion des sessions d'information. De gauche à droite: Georges Thériault, inspecteur; Léonard Arsenault, inspecteur; Colette Boudreau, technicienne de laboratoire; Suzanne Marchand, bactériologue et Paul-Arthur Deraspe, inspecteur-technicien. À l'arrière, M. Benoît Renaud, responsable de l'inspection aux Iles et Charles-Claude Dion, inspecteur.

SESSIONS D'INFORMATION POUR LES EMPLOYÉS D'USINE AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

par Marie-Louise Poulin

Fraîcheur, glace, bacs, manipulation réduite... Tout ceci, bien sûr, contribue à la qualité d'un produit de la mer. On oublie toutefois que les conditions de transformation peuvent effacer toutes les précautions prises jusqu'à l'usine.

Le Service d'inspection du bureau de secteur du MPO des Iles-de-la-Madeleine, à Cap-aux-Meules, conscient du rôle primordial des travailleurs et travailleuses d'usine dans l'obtention d'un produit de qualité, a organisé, du 7 au 24 avril 1986, des sessions d'information d'environ une journée, pour les employés de sept usines des Iles.

Près de 1 000 participants ont été sensibilisés à la portée de leurs activités quotidiennes en usine. Chacun d'eux était appelé à s'identifier comme un chaînon important de l'industrie de la pêche.

Toute l'équipe d'inspection du MPO était présente pour offrir l'information. On s'est d'abord présenté, puis on a exposé les objectifs du Service et le rôle de l'inspecteur. Des renseignements sur la biologie et l'exploitation des espèces pêchées aux Iles ont été offerts. Puis, on a abordé des points sur la salubrité en usine; la propreté des locaux; les problèmes de contamination, ses sources et la vitesse de propagation; les milieux propices à la multiplication des bactéries; les méthodes de lavage de l'usine et de l'équipement ainsi que sur l'hygiène personnelle.

Le travail des inspecteurs et des techniciens de laboratoire a été démystifié et on a expliqué les méthodes d'évaluation de la qualité en laboratoire, la détection des bactéries et les impacts de celles-ci sur les employés advenant une trop grande prolifération. Les travailleurs ont pu voir

de quelle façon on procède pour effectuer les examens organoleptiques des produits marins. Enfin, les règlements d'inspection concernant les employés leur ont été transmis avant une période de questions qui venait clôturer la rencontre.

Bien des participants ont avoué avoir attendu depuis quelque temps que l'on offre cette information qui, selon les commentaires reçus, a été grandement appréciée de tous. ■

PRIX NEPTUNE: DEUX GAGNANTS SUR QUATRE SONT DU QUÉBEC

Le sous-ministre des Pêches et des Océans, le Dr Peter Meyboom, a procédé récemment à la remise des Prix Neptune lors d'un déjeuner tenu à l'hôtel Harbour Castle de Toronto.

Le Dr Meyboom a mentionné que le concours des Prix Neptune, une initiative du ministère des Pêches et des Océans, récompensait ceux qui, grâce à leur imagination et à leurs efforts, font que le poisson et les fruits de mer sont plus populaires auprès des consommateurs. Il a dit espérer que l'intérêt accordé à la préparation et à la présentation du poisson et des fruits de mer gagnera tous les points de vente. Le concours des Prix Neptune a été créé en 1984 pour compléter la promotion de « Novembre, mois du poisson et des fruits de mer », et l'ensemble de toute la campagne de publicité faite à cette occasion.

Les gagnants de 1985 ont été choisis dans quatre catégories, deux pour les magasins d'alimentation et deux pour les restaurants. Les participants ont fait l'objet d'une première élimination au niveau provincial; les gagnants nationaux ont été choisis parmi les gagnants de chacune des provinces par un jury formé de cinq membres dont les noms avaient été suggérés par des experts de l'industrie.

Dans la catégorie « Magasins d'alimentation, membres d'une chaîne », le grand gagnant est le **Supermarché Lambert**, de St-Bruno (Québec).

Le prix de la catégorie « Magasins indépendants » (ce qui inclut les poissonneries) a été remis au **5 Saisons**, de Montréal (Québec).

Le **Frank Seafood House** de Barrie (Ontario) s'est mérité le prix de la catégorie « Restaurants spécialisés dans le poisson et les fruits de mer. Enfin, le prix de la catégorie « Autres restaurants » est allé au **Holiday Inn** de Dartmouth (Nouvelle-Écosse).

Les gagnants nationaux et provinciaux recevront de la publicité gratuite, le droit d'utiliser pendant un an le logo des prix Neptune dans leur publicité et leurs activités de promotion ainsi qu'une plaque murale commémorative. Les grands gagnants nationaux se mériteront de plus une sculpture exécutée spécialement pour eux.

Le jury national était formé de: Christopher Kyte, directeur exécutif de l'Association de l'industrie des aliments surgelés du Canada; Françoise Pitt, rédactrice en chef de la revue « L'alimentation au Québec »; Louis Gagnon, rédacteur en chef de la revue « Le Chef »; Gren Yeo, éditeur de la revue « Western Grocer »; et Stephen Isherwood, rédacteur en chef et éditeur de l'« Ontario Restaurant News ».

Les restaurateurs et les détaillants du pays ont été invités à présenter une description du matériel qu'ils ont utilisé et des activités qu'ils ont mises sur pied dans le cadre du « Mois du poisson et des fruits de mer ». Les participants ont été jugés d'après l'originalité et la diversité de leur matériel et de leurs activités de promotion. La référence aux thèmes « Novembre, mois du poisson et des fruits de mer » et « Du poisson... avec raison » est un autre critère qui a servi au choix des gagnants.

Les magasins d'alimentation ont de plus été évalués selon l'augmentation de l'espace réservé sur les tablettes au poisson et aux fruits de mer et l'augmentation du nombre de produits offerts. Dans le cas des restaurants, on a aussi tenu compte de l'originalité et de la diversité de la décoration des murs et des tables ainsi que de la diversité et du nombre des plats de poisson et de fruits de mer au menu du jour.

M. Meyboom a indiqué que la croissance du marché canadien dépendait largement de la collaboration entre les pêcheurs, les détaillants, les grossistes et les restaurateurs. Il a terminé son allocution en disant que le concours des Prix Neptune permettait d'attirer l'attention sur les secteurs de l'alimentation et de la restauration et de montrer à tous les membres de l'industrie de la pêche qu'on travaille activement à la promotion du poisson et des fruits de mer et qu'on obtient de bons résultats.■

GAGNANTS PROVINCIAUX MEMBRES D'UNE CHAÎNE

Super-Marché Lambert
St-Bruno, Québec
Bolands IGA
K-Mart Mall
Dartmouth, Nouvelle-Écosse
IGA Convent Glen
Orléans, Ontario
Canada Safeway #399
Régina, Saskatchewan
Canada Safeway #285
Calgary, Alberta
SUPERVALUE #136
Prince Rupert, Colombie-Britannique

GAGNANTS PROVINCIAUX RESTAURANTS SPÉCIALISÉS DANS LE POISSON ET LES FRUITS DE MER

Frank's Seafood House
Barrie, Ontario
Restaurant le P'tit Port
Montréal, Québec
McKelvie's Restaurant
Halifax, Nouvelle-Écosse
Cibo's Restaurant
Winnipeg, Manitoba

GAGNANTS PROVINCIAUX MAGASINS INDÉPENDANTS

5 Saisons
Westmount, Québec
Peters Meat Market
Frédéricton, Nouveau-Brunswick
Walker's Wharf Ltée
Halifax, Nouvelle-Écosse
Ken's Korner Store
Charlottetown, Ile-du-Prince-Édouard
Frank's Seafood House
Barrie, Ontario

GAGNANTS PROVINCIAUX RESTAURANTS NON-SPÉCIALISÉS DANS POISSON ET LES FRUITS DE MER

Restaurant El Castillo
Montréal, Québec
Captain's Cabin
St. John's, Terre-Neuve
L'École provinciale d'hôtellerie
Edmunston, Nouveau-Brunswick
Hart House Food Service
Université de Toronto
Toronto, Ontario
The Keg Restaurant
Winnipeg, Manitoba
Best Western Motor Inn
Coquitlam, Colombie-Britannique
The Keg — Ptarmigan Inn
Hay River, Territoires du Nord-Ouest

CONSULTATIONS

SUR LA POLITIQUE D'ÉMISSION DES PERMIS DE PÊCHE SUR LA CÔTE EST



Les systèmes d'émission des permis de pêche commerciale actuellement en vigueur sur la côte est du Canada feront bientôt l'objet de discussions lors d'une série de rencontres de consultation entre les représentants du ministère des Pêches et des Océans (MPO), des pêcheurs et de l'industrie de la pêche. À la réunion du 10 avril 1986 du Comité des Pêches et des Océans, le ministre Tom Siddon a déposé un document de travail intitulé **La politique d'émission des permis pour les pêches commerciales dans l'est du Canada** en expliquant que l'industrie a besoin de politiques d'émission des permis rationnelles, simples et à jour. « Je demande donc l'avis des représentants de l'industrie comme première démarche de ce processus, » a dit le Ministre.

Le processus de consultation est destiné à en arriver à la rédaction d'un document

concis, dans un langage clair et selon une formule normalisée. Ce document décrira également les procédures nécessaires pour modifier ces politiques suite aux développements de pêcheries particulières. Le Ministre a fait la mise au point suivante en déclarant que même si les politiques d'émission des permis devraient être uniformes, il est important de reconnaître que des mesures spéciales peuvent parfois s'avérer nécessaires dans certaines pêcheries ou dans certaines régions géographiques. Néanmoins, le but des consultations est d'encourager l'établissement de systèmes normalisés d'émission des permis dans les diverses régions et d'un organisme d'appel objectif et indépendant au profit de tous les pêcheurs commerciaux.

En ce qui a trait à la région du Québec les consultations auront lieu au début de l'automne. Les dates et endroits de ces consultations feront bientôt l'objet d'un communiqué de presse.

Toute personne ou organisme intéressé pourra alors faire valoir son point de vue. L'Alliance des Pêcheurs Commerciaux du Québec a d'ailleurs déjà manifesté son intention de présenter, au nom de ses membres, un mémoire lors de ces consultations.

Lorsque les consultations seront terminées le MPO publiera un document concis sur la politique d'émission des permis qui servira de cadre à l'élaboration de toutes les politiques d'émission de permis.

On peut dès maintenant obtenir des copies du document de travail sur les principes actuels d'émission des permis et sur les politiques spécifiques à toutes les pêches commerciales en s'adressant à :

Ministère des Pêches et des Océans
Service des Communications
C.P. 15 500
901, Cap Diamant
QUÉBEC (Québec)
G1K 7Y7
(418) 648-4442■

UN DOSSIER DE RÉFLEXIONS

Au lendemain de l'Année internationale de la jeunesse qui s'est tenue en 1985, on a désormais une vision assez fidèle de la situation des jeunes dans le secteur des pêches au Québec et des possibilités que leur offre le milieu.

En effet, le rapport faisant état des résultats de l'enquête **Situation et perspectives d'avenir des jeunes dans le secteur des pêches maritimes au Québec**, vient de paraître. Il fait le portrait des 18-30 ans dans les différents secteurs des pêches maritimes.

C'est le fruit d'une recherche intensive sur le terrain, d'une compilation et d'une analyse qu'avaient entrepris, à l'automne 1985, 7 jeunes embauchés dans le cadre d'un projet d'information et d'animation, une initiative du Centre spécialisé en pêches de Grande-Rivière à laquelle le ministère des Pêches et des Océans collaborait financièrement.

Déjà, le mini-colloque sur les jeunes, tenu en décembre dernier (voir Entrefilets, janvier 1986, page 4) — un précédent dans le domaine des pêches — venait nous donner un aperçu de la situation et permettait un premier rapprochement des jeunes et des divers intervenants impliqués dans le milieu. Mais, surtout, il venait démontrer la nécessité d'une animation et d'une information plus efficace auprès des jeunes.

Le récent rapport reflète à son tour, et de façon plus complète, la réalité telle que vécue par des centaines de jeunes du Québec oeuvrant dans l'industrie des pêches. Dans ce numéro, Entrefilets résume les principaux points de ce rapport.

TROIS GROUPES-CIBLES ÉTUDIÉS

Trois questionnaires, conçus et élaborés par les membres du projet, ont permis de recueillir des données statistiques, des constats de la situation et des opinions auprès de trois groupes-cibles : les jeunes pêcheurs, les travailleuses et travailleurs d'usines et les travailleuses et travailleurs diplômé(e)s.

LES JEUNES PÊCHEURS

En tout, 149 jeunes pêcheurs ont répondu au questionnaire s'adressant à cette catégorie : 54 venant de la Côte-Nord ; 60 de la Gaspésie ; 30 des Iles-de-la-Madeleine et 5 d'autres régions du Québec. Les femmes étaient au nombre de 4.

Ces jeunes avaient de 18 à 30 ans (47 % de 26 à 30 ans) ; 7 % possédaient une scolarité de niveau collégial et 42 % un secondaire II ou moins. Enfin, 56 % de ces jeunes possédaient plus de 5 ans d'expérience dans les pêches. Différents points ont été abordés afin de mieux connaître ces jeunes pêcheurs.

• Associations de pêcheurs

L'intérêt porté aux associations de pêcheurs a été vérifié. Il en ressort que 29 % des jeunes interrogés ne connaissent pas l'existence de ces associations dans leur milieu et seulement 34 % en font partie. Cette faible proportion peut s'expliquer par le fait que beaucoup d'entre eux sont des hommes de pont ou aide-pêcheurs pour lesquels il n'existe pas d'association. Ce manque de représentation fut discuté lors du mini-colloque. La volonté qu'une telle association existe s'est manifestée par 41,6 % des répondants.

• Infrastructures

Dans le territoire maritime, 42,3 % des jeunes sont d'avis que les infrastructures portuaires qu'ils utilisent sont passablement en bon état ; 26,8 % pensent qu'elles sont désuètes et 11 % sont satisfaits de leur état.

Tous les jeunes sont en faveur de programmes d'aide au remplacement des bateaux de 18 à 20 pieds par des bateaux de 35 à 40 pieds qu'ils estiment plus efficaces et plus sécuritaires.

• Les politiques des gouvernements

Bien des jeunes (61 %) souhaitent des relations fédérales-provinciales harmonieuses et certains (39 %) espèrent que l'on clarifie les juridictions respectives. De plus, la perception d'une insuffisance d'implication de la part des gouvernements se fait sentir par 79 % d'entre les jeunes répondants.

Comme cela a été discuté lors du mini-colloque, les jeunes, dans une proportion de 67,8 %, ont manifesté des attentes face au gouvernement fédéral pour qu'il tienne compte de ceux-ci dans l'élaboration de ses politiques d'exploitation de la ressource. Également, 69 % considèrent manquer d'information sur les programmes d'aide au pêcheur.

• La loi et ses applications

L'opinion des jeunes a été recueillie concernant la protection de la ressource et plus de la moitié de ceux-ci souhaitent une surveillance plus intensive de la part des autorités, surtout en ce qui a trait au braconnage.

Plus de la moitié des jeunes pêcheurs souhaitent une surveillance accrue surtout en ce qui concerne le braconnage.

• Les côtiers et les hauturiers

Selon 45 % des jeunes répondants, la différence fondamentale entre les deux groupes de pêcheurs réside dans les méthodes de travail et 43 % situent cette différence au niveau des salaires.

• Les conditions de travail et les salaires

Des 149 répondants, 41 % considèrent que les conditions de travail des hommes de pont sont bonnes; 45 % les qualifient de passables et 7,4 % disent qu'elles sont mauvaises.

Chez les hommes de pont et les aide-pêcheurs, les salaires sont établis sur une base hebdomadaire ou au pourcentage des captures:

Salaire annuel

• + de 15 000 \$	32,2 %
• 10 000 à 15 000 \$	17,4 %
• 5 000 à 10 000 \$	28,9 %
• - de 5 000 \$	21,4 %

Nombre de semaines travaillées

• 20 semaines ou plus	45,6 %
• 10 semaines ou moins	53,7 %

Chez ces jeunes pêcheurs, on estime, dans une proportion de 79,2 %, que les travailleurs de l'industrie des pêches sont sous-payés et 20,8 % croient qu'ils sont suffisamment ou bien payés. Les jeunes pensent, dans une forte proportion (88,5 %), qu'un programme de stabilisation des revenus dans l'industrie de la pêche doit être mis sur pied.

• Nouvelles voies de développement

Face au contingentement de l'exploitation de certaines espèces et de la rareté de nouveaux permis, plusieurs jeunes pensent à l'exploitation d'autres espèces qui sont peu commercialisées. On croit aussi que les quotas fixés sur les prises diminuent la motivation des pêcheurs dans leur travail. On propose à 77,9 % de vendre certaines espèces capturées, comme le hareng, aux autres provinces ou aux navires étrangers.

D'autres avenues, qui permettraient un développement dans le domaine des pêches, sont envisagées par les jeunes, dont, entre autres:

- la négociation du prix du poisson par l'Alliance des pêcheurs commerciaux du Québec avec les industriels;
- l'implantation d'une usine de transformation de poissons pélagiques dans la Baie des Chaleurs;
- la prolongation de la saison de pêche au homard pour une plus grande admissibilité à l'assurance-chômage;
- des permis supplémentaires de pêche au crabe.

• Mythes et réalités

Le questionnaire touchait aussi la perception du public face au pêcheur, c'est-à-dire sa réputation. Les jeunes interviewés croient, dans une proportion de 46,3 %, que l'image du pêcheur qui est véhiculée dans le public est valorisante; 41,6 % pensent qu'elle ne l'est pas. De plus, 56,4 % considèrent que cette image ne reflète pas la réalité vécue dans le milieu. Enfin 54,4 % des répondants considèrent que l'image du pêcheur québécois, diffusée ailleurs qu'au Québec, est une image de professionnel.

• Formation et spécialisation

Des 149 jeunes pêcheurs visés par l'enquête, 85 % ont déjà envisagé la possibilité de se spécialiser dans le domaine par le biais d'une formation régulière ou par des cours aux adultes.

Les auteurs présentent ce rapport comme une étape préliminaire à une étude plus exhaustive de la situation des jeunes dans l'industrie de la pêche au Québec. Il ne s'agit donc pas d'une analyse systématique mais bien le fruit d'une recherche empirique regroupant les réflexions de jeunes qui représentaient un échantillon variant de 5 à 10 % selon les trois catégories visées par l'étude.

- 149 jeunes pêcheurs et pêcheuses ont été recruté(e)s au hasard par région à partir d'une liste informatisée du MPO des pêcheurs et aide-pêcheurs de 18-30 ans;
- 92 travailleuses et travailleurs d'usine ont été sélectionnés dans quelques usines des trois régions maritimes;
- les 30 jeunes diplômés rencontrés ont été choisis à partir d'une liste de finissants de 1968 à 1985 du Centre spécialisé en pêches de Grande-Rivière.

Tous ont rempli le questionnaire avec la collaboration des agents de recherche, ce qui a permis de mieux cerner les commentaires.

• Situation actuelle et perspectives d'avenir

Le rapport indique que, tout au long des rencontres, les jeunes ont souvent exprimé leur pessimisme concernant leur avenir dans le domaine des pêches. Toutefois, une réponse plus positive, massivement exprimée lors du colloque, démontre tout de même un espoir chez les jeunes face au maintien et au développement de l'industrie des pêches.

Nos jeunes ont donc apporté une appréciation sur la situation actuelle qui leur apparaît bonne à 24,8 %; passable à 56,4 % et médiocre à 16,1 %. De plus, 50,3 % des jeunes croient que la situation des jeunes pêcheurs est meilleure dans les autres régions du territoire maritime que dans la leur.

Pour assurer une meilleure sélection parmi les travailleurs de la pêche, ces pêcheurs proposent aux gouvernements d'exiger aux demandeurs de permis de pêche, l'attestation de cours en pêcheries ou un diplôme en ce domaine. Ceci deviendrait un pré-requis pour les jeunes qui veulent exercer le métier de pêcheur afin d'offrir à l'industrie une main-d'oeuvre de qualité.

LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS D'USINES

En tout, 92 jeunes des trois régions maritimes, dont la moitié de la Gaspésie, ont répondu au questionnaire de cette partie de l'enquête dans une proportion presque égale d'hommes et de femmes. La plupart des répondants avaient entre 21 et 25 ans et avaient entre un an et 5 ans d'expérience de travail.

• Scolarité

Selon le rapport, il semble que ce soit par nécessité que les jeunes ont été amenés à travailler en usine; le manque de motivation aux études les ayant confrontés assez tôt au marché du travail. En effet, seulement 4,3 % des jeunes répondants ont obtenu un diplôme d'études collégiales et 25,5 % n'ont atteint qu'un secondaire III. Pour les premiers, l'espoir demeure pour un emploi ailleurs ou dans un domaine pertinent à leurs études; pour les peu scolarisés, on a préféré l'usine au chômage ou au bien-être social.

Dans toutes les régions maritimes, la moitié des jeunes pêcheurs croient que la situation est meilleure dans les autres régions que dans la leur.

• Les conditions de travail et les salaires

Depuis 1982, ceux et celles qui oeuvrent dans les usines de transformation du poisson ont vu leur nombre de semaines de travail diminuer environ de moitié. Certains jeunes pensent que le fait de travailler « deux chiffres », soit le jour et le soir, enlève de l'ouvrage et empêche d'autres travailleurs d'accumuler le nombre de semaines de travail requis pour l'accès à l'assurance-chômage.

Le rapport révèle que la majorité des travailleurs ont peur de s'exprimer sur leurs conditions de travail malgré que 69,1 % en sont satisfaits. Certains se sont plaints d'avoir à déboursier pour l'achat de leurs accessoires de travail (gants et tabliers) ou encore que l'on exige d'eux une trop grande disponibilité entraînant une surutilisation des employés. D'autres sont d'avis que les travailleurs ne devraient travailler qu'un seul chiffre; le surplus de travail des périodes de pointe serait alors assumé par d'autres travailleurs à temps partiel inscrits sur une liste.

SALAIRES HEBDOMADAIRES	POURCENTAGE
• entre 100 \$ et 200 \$	33,0 %
• entre 200 \$ et 300 \$	47,9 %
• entre 300 \$ et 400 \$	17,0 %
• 400 \$ et plus	2,1 %

La majorité des travailleurs (90,4 %) interrogés sont rémunérés à l'heure et 1,1 % le sont au poids. La plupart aimeraient bénéficier d'une prime de rendement après avoir transformé un certain volume de poisson. Pour ceux qui en bénéficient déjà, soit 2,1 %, cette solution ne semble pas rentable puisque, selon des employés, ce principe sacrifie la qualité au profit de la quantité.

La moitié des répondants semblent satisfaits des salaires par rapport aux conditions de travail. Les femmes travaillant dans les usines disent ne pas souffrir de discrimination salariale et 67 % des répondants prétendent que le salaire est le même pour les deux sexes pour un même poste. Par contre, la majorité des femmes occupent les postes les moins rémunérés.

• L'arrivée de l'informatique

Seulement 19,2 % des répondants travaillaient dans des usines informatisées et 6,4 % d'entre eux pensent que l'informatique a contribué à augmenter leur rendement personnel tandis que 12,8 % croient que leur rendement ne subit pas l'influence de ce système. Chez les travailleurs d'usines non informatisées, 55,3 % disent qu'un contrôle trop grand pourrait nuire à leur rendement. Il semble qu'un besoin d'information sur les changements qu'entraîne l'arrivée de l'informatique dans les usines se soit fait sentir lors des entrevues.

• Syndicalisation

La majorité des personnes interviewées, soit 51,1 %, sont en faveur de l'arrivée d'un syndicat contre 45,7 % qui ne le sont pas. Les travailleurs syndiqués, soit 20,2 % des répondants, reconnaissent les avantages de cette situation.

• Implication gouvernementale

Des répondants, seulement 24,5 % croient que l'implication gouvernementale au niveau des jeunes du secteur des pêches est suffisante.

• L'image véhiculée

Pour 48,9 % des travailleuses et travailleurs interrogé(e)s, l'image de leur métier, véhiculée dans le public, leur semble valorisante et 51,1 % croient qu'elle est réaliste.

Plusieurs répondants ont manifesté la nécessité de l'existence d'une association qui regrouperait les travailleurs et travailleuses d'usine et qui pourrait assurer la diffusion de l'information dont ils ont besoin.

• Retour aux études

Plus de la moitié des répondants désirent retourner aux études et, pour certains, ce serait dans le domaine des pêches. Quelques-uns pensent que l'arrivée de l'informatique dans les usines les forcera à retourner aux études.

• Situation actuelle et perspectives d'avenir

Les jeunes ont évalué la situation qui prévaut dans l'industrie des pêches au Québec :

Excellente	8,5 %
Bonne	36,2 %
Passable	45,7 %
Médiocre	9,6 %

Plusieurs répondants ont manifesté la nécessité de l'existence d'une association qui regrouperait les travailleurs et travailleuses d'usine et qui pourrait assurer la diffusion de l'information dont ces travailleurs ont besoin. Certains apprécieraient que les gouvernements et propriétaires d'usine se réunissent pour voir à l'amélioration de leurs conditions de travail. De plus, bien des travailleuses et travailleurs se sentent sous-estimés par des représentants des ministères ou des industriels parce que, disent-ils, ils ne parlent pas le même langage et les échanges sont souvent infructueux.

Malgré ces commentaires, 69,1 % croient en l'avenir des pêches au Québec.

LES JEUNES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DIPLOMÉ(E)S

Une trentaine de jeunes de 21 à 25 ans, détenant une formation en pêcheries et oeuvrant dans ce domaine, ont répondu au questionnaire.

Les emplois de ces jeunes, provenant des trois régions maritimes (dont 60 % de la Gaspésie) étaient variés, tout comme les employeurs les ayant embauchés : agents des pêches, gérants de production, gérants d'usine, inspecteurs, observateurs, professeurs, statisticiens, techniciens de laboratoire, etc.

Les hommes constituaient 63 % des interviewés. Plus de la moitié des jeunes possédaient au moins un (1) an d'expérience et 60 % faisaient partie d'un syndicat. La plupart (86,7 %) détenaient un diplôme d'étude collégiale (D.E.C.) en pêcheries. Les recherchistes ont effectué des entrevues individuelles avec les diplômé(e)s.

• Motivation aux études

Le fait de provenir d'un milieu maritime semble avoir été un facteur influent sur le choix du domaine d'étude des jeunes diplômés. D'autres facteurs tels l'influence des parents, les possibilités de nouvelles avenues et la position de ce domaine d'étude au rang des options gagnantes du ministère de l'Éducation, ont suscité un intérêt auprès de ces jeunes.

Toutefois, on remarque que l'information concernant ce champs d'étude demeure quelque peu en « vase clos » et ne tend pas à pénétrer les régions autres que maritimes du Québec.

• Le marché du travail

Les gouvernements fédéral (pour 40 %) et provincial (pour 30 %) constituent les principaux employeurs. Suit ensuite l'entreprise privée (26,7 %). Enfin, 3,3 % de ces diplômé(e)s travaillent à leur propre compte.

Le travail annuel permanent ne touche que le tiers des jeunes interviewés; les autres travaillent sur une base saisonnière.

Salaire annuel

• - 15 000 \$	20,0 %
• 15 000 à 25 000	56,7 %
• + de 25 000 \$	23,0 %

• Un problème de classification

Un des problèmes que rencontrent les finissants en pêche est la reconnaissance de leur formation dans un corps d'emploi correspondant à leur qualification. Ainsi, un diplômé en exploitation et gestion des ressources marines (D.E.C.) désirent travailler en technologie des engins de pêche doit, s'il veut être sélectionné pour cet emploi, s'inscrire comme technicien de la faune car il n'existe aucune classification pour les techniciens en pêcheries.

• La formation

La majorité des diplômés interviewés se sont dits satisfaits de la formation scolaire qu'ils ont reçue. Toutefois, l'expérience du marché du travail les a amené à reconnaître la nécessité: 1. d'une information plus complète sur les emplois en pêcheries; 2. d'une plus grande participation des éventuels employeurs à la formation pratique; 3. d'un plus grand nombre d'heures de pratique dans le milieu.

Étant donné le rôle particulier du Centre spécialisé en pêches de Grande-Rivière, la seule institution spécialisée en ce domaine au Québec, un certain nombre de recommandations lui ont été formulées dans le rapport à la suite des commentaires des jeunes.

• L'industrie de la pêche vue par les jeunes diplômé(e)s

Ces jeunes ont pu commenté la situation qui prévaut dans les usines: 70 % jugent que l'équipement de travail dans les usines est approprié et 53,3 % estiment très bon le plan de normalisation contre 3,3 % qui le qualifient de mauvais.

La majorité des interviewés sont d'avis que l'image véhiculée par les médias des travailleuses et travailleurs du secteur des pêches est peu valorisante. Ils remarquent à 66,7 % l'incohérence entre l'image et la réalité. Les vieux mythes ne semblent pas disparaître, comme si l'industrie de la pêche était en marge de tout développement, de toute modernisation. On souhaite que les médias se départissent des clichés et qu'ils se penchent plutôt sur les améliorations qui ont effectivement été apportées dans ce secteur.

• Le rôle des gouvernements

Considérant que des efforts doivent être faits par les gouvernements pour faciliter la participation et l'implication des jeunes diplômés, ceux-ci souhaitent qu'on leur accorde un privilège lorsque des postes exigeant une formation de base sont offerts.

De plus, on souhaite une collaboration soutenue entre les gouvernements et les intervenants en vue d'un développement concerté et planifié dans le secteur des pêches. On prévoit aussi que l'entreprise privée devra s'habituer à mieux structurer et détailler leurs demandes de subventions.

Dans l'optique d'améliorer constamment la qualité des produits finis, les diplômés suggèrent que des cours sur l'hygiène et la



Jocelyne McInnis (à gauche), Line Gagné et Mario Morin ont compilé et traité les données, et ont rédigé le rapport. Les quatre agents de recherche étaient: Pierre Blackburn (Côte-Nord); Raoul Bourgeois (Gaspésie-sud); Louise Plourde (Gaspésie-nord) et Chantale Bourque (Îles-de-la-Madeleine).

salubrité soient exigés par les gouvernements. Ces mêmes cours pourraient être offerts aux travailleuses et travailleurs d'usine ainsi qu'aux pêcheurs.

• D'autres défis

Les jeunes diplômés voudraient que des subventions soient offertes pour de la recherche sur des nouvelles technologies ainsi que pour développer l'aquaculture.

Selon eux, il faudra aussi mettre l'emphase sur la troisième transformation des produits marins et favoriser la modernisation de la flotte hauturière afin d'être compétitifs.

Enfin, ils suggèrent l'élaboration d'un programme d'information sur la protection de la ressource et les problèmes environnementaux auprès des étudiants du primaire et du secondaire.

LES CONCLUSIONS DU RAPPORT

L'ensemble des commentaires fournis par les trois groupes de jeunes et élaborés dans le rapport révèle deux attitudes faces à la situation et aux perspectives d'avenir des jeunes dans l'industrie de la pêche.

D'une part, les jeunes semblent partager la plupart des insatisfactions déjà manifestées dans le milieu. Beaucoup de commentaires mais peu de propositions concrètes sont émis. Peu de jeunes ont démontré une vision globale de l'industrie; leur perception est plutôt centrée sur les problèmes propres à leur secteur d'activité. De plus, l'enquête a révélé que, pour ces jeunes, l'aide gouvernementale semble être la solution à tous les problèmes.

D'autre part, les jeunes entrevoient des perspectives d'avenir somme toute intéressantes. Ils croient qu'il est possible de vivre convenablement des diverses activités de l'industrie de la pêche malgré qu'elles soient saisonnières et soumises aux aléas de la nature.

La majorité des jeunes qui ont répondu aux questionnaires se sentent souvent exclus du processus de décision dans l'industrie parce qu'ils ne se retrouvent pas dans les structures existantes telles les associations de pêcheurs. Selon eux, leurs revendications sont noyées dans l'ensemble et on accorde peu d'attention à leurs besoins.

Le dossier des jeunes du secteur des pêches vient ainsi de s'ouvrir. Des réflexions recueillies lors de l'enquête et un premier contact lors du colloque ont fait émerger des espoirs de rapprochement des jeunes et de tous les intervenants afin de faire place à une participation active de la relève. ■

Politique du MPO relativement à la pêche marine récréative au Québec

M. Denis Martin, directeur général de la Région du Québec pour le MPO, tient à rappeler au public les grandes lignes de la politique relative aux activités de pêche récréative en milieu marin au Québec.

La pêche récréative est définie, dans le Règlement de pêche de l'Atlantique en 1985, comme une pêche pratiquée uniquement pour le plaisir ou l'usage personnel de celui qui prend le poisson. Il est donc strictement interdit d'effectuer la vente du produit tiré de la pêche récréative.

En vertu de l'article 15 alinéa (2) du Règlement de pêche de l'Atlantique en 1985, la pêche récréative marine est autorisée sans permis de pêche, à l'aide de la ligne à main (« jigger ») ou de la ligne « canne et moulinet », uniquement pour les espèces suivantes: la morue, le sébaste, l'aiglefin, la goberge, les poissons plats tels que la plie, le turbot, le flétan ou toute autre espèce de poisson de fond. Le maquereau, le capelan et le calmar peuvent également être pêchés sans permis de pêche au moyen d'une ligne à main ou d'une canne et moulinet. De plus, dans le cas du capelan et du calmar, n'importe quel autre engin de pêche est autorisé à l'exception du filet-piège (« trap net »), de la seine et de tout engin mobile.

Il est strictement interdit de pêcher toute autre espèce de poissons ou invertébrés marins sans détenir un permis de pêche. De plus, la pêche à l'aide de casiers pour le crabe, la crevette, le homard, le pétoncle et le buccin est strictement interdite à moins de détenir un permis de pêche émis par le ministère des Pêches et des Océans. ■

Un vétéran de la chasse au phoque



J.-Y. Roy

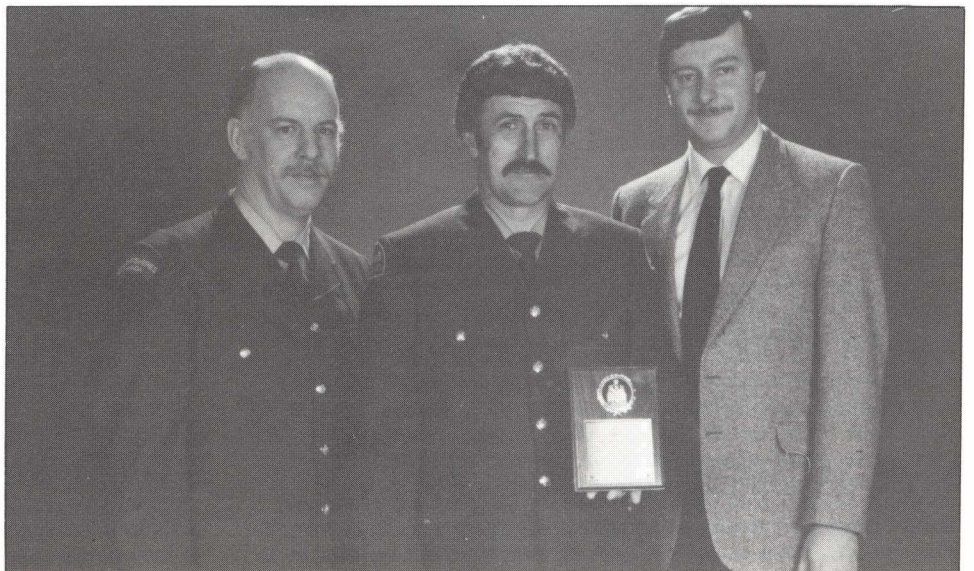
L'équipe des Iles-de-la-Madeleine du ministère des Pêches et des Océans, et de nombreux amis personnels, ont rendu hommage en mars dernier à un vétéran des campagnes de chasse au phoque dans le Golfe, M. Stanley Dudka. Ce dernier, qui travaille au Service de la protection pour le MPO dans la région de Scotia-Fundy, a agi durant 18 ans comme coordonnateur de la chasse aux Iles. MM. Roger Simon, directeur du MPO pour le secteur des Iles (à gauche) et Marc Briand, l'actuel coordonnateur de la chasse (à droite) lui ont remis une plaque pour souligner son travail. ■

Jean-Yves Roy

Un inspecteur madelinot fête ses 25 ans de service

Le 18 avril dernier, les employés du MPO du secteur des Iles-de-la-Madeleine se sont réunis au Château Madelinot pour fêter les 25 ans de service d'un confrère de travail, M. Georges Thériault. À cette occasion, le directeur de secteur, M. Roger Simon, lui a remis une plaque d'honneur au nom du Premier Ministre du Canada pour souligner ses années au service du Ministère.

En 1960, Georges était parmi les premiers diplômés du cours régulier de l'École des pêcheries de Grande-Rivière. Après avoir travaillé pour le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, il est entré au service du ministère des Pêches et des Océans le 1^{er} mars 1961 et il travaille depuis ce temps comme inspecteur de produits marins. De gauche à droite: MM. Benoît Renaud, responsable de l'inspection du MPO à Cap-aux-Meules; Georges Thériault, inspecteur et Roger Simon, directeur du secteur des I.-M. au MPO. ■

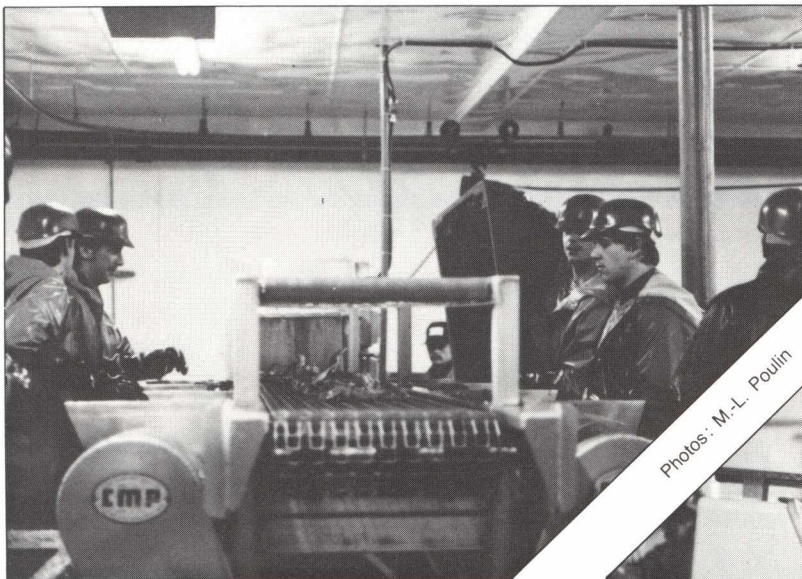




Entre Filets

Information Sessions in Magdalen Islands Plants

CONTRIBUTE TO THE QUALITY OF THE PRODUCT



Photos: M.-L. Poulin

The Inspection Service at the Magdalen Islands' area office in Cap-aux-Meules, aware of the critical role plant workers play in ensuring a high-quality product, organized recently information sessions on sanitary conditions in plants. Details on page 3.

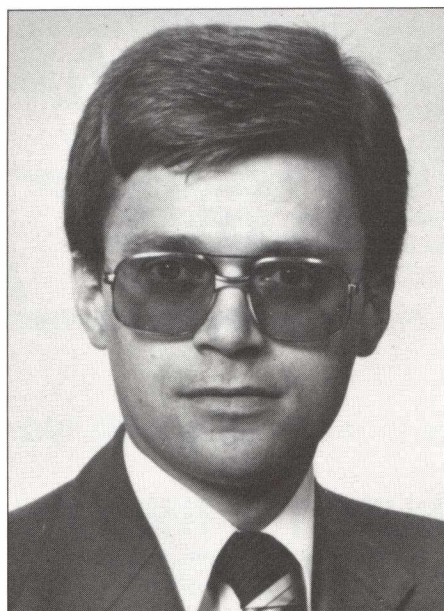


IN THIS ISSUE

Director appointed for MLI.....	2
Information sessions in Magdalen Islands plants.....	3
Neptune Awards: two national winners from Quebec.....	4
East coast fishery licensing policy consultations.....	5
Report on youth in the fishing industry: reflections.....	6
On the line.....	10

ON PAGE 6, ARE THE RESULTS OF THE SURVEY ON YOUTH IN THE QUEBEC'S FISHING INDUSTRY.

DIRECTOR APPOINTED FOR MAURICE LAMONTAGNE INSTITUTE



Dr. Jean Boulva, Director of the Maurice Lamontagne Institute.

2

Dr. Peter Meyboom, Deputy Minister for the DFO, announced, last May 9, the appointment of Dr. Jean Boulva as Director of the Department's new research facility, the Maurice Lamontagne Institute, at Ste.Flavie, Quebec.

Dr. Boulva joined the DFO Quebec Region as a research scientist in 1976. He served as Director of Fisheries Research for the Quebec Region in 1980-1981 and was Acting Director for Research in the Gulf Region from 1981 to 1982. He returned as Director of Fisheries Research in Quebec when the Region was re-established in 1983. Dr. Boulva has published research on fish, marine mammals, and birds.

As Director of the Maurice Lamontagne Institute, Dr. Boulva will be responsible for the Region's research programs including fisheries and biological research, oceanography, and hydrography. Scientific staff will be moving into the Maurice Lamontagne Institute this fall. The total staff of the Institute is expected to be about 265 when it is completely operational by 1992. ■

Entre Filets

Volume 7, Number 6, June 1986

Published by:

**the Communications Service
Department of Fisheries and Oceans
Quebec Region,
Champlain Harbour Station,
P.O. Box 15 500
Quebec City, Quebec,
G1K 7Y7
tel.: (418) 648-4442**

Director: **Benoit Barry**
Editor: **Marie-Louise Poulin**

Entrefilets is published monthly to inform Quebec's commercial fishermen and producers about the policies and programs of the Federal Department of Fisheries and Oceans. For free subscription, send your name and address to DFO's Communications Service, P.O. Box 15,500, Quebec City, G1K 7Y7. Reproduction is permitted, with an indication of the source. The editor wishes to be informed in writing, should any article be reproduced.

Composition: Compélec Inc., Québec
Printed by: Imprimerie Laurentide de Québec, Loretteville.
Distributed by: Joncas Inc. Sainte-Foy.

ISSN 0710-6211

**DFO's area offices,
Quebec Region:**
Cap aux Meules
Fisheries and Oceans,
P.O. Box 1058,
Cap aux Meules,
Magdalen Islands
G0B 1B0,
(418) 986-2095.

Gaspe
Fisheries and Oceans,
P.O. Box 516,
De la Reine Street,
Gaspe, Que.,
G0C 1R0,
(418) 368-5559.

Sept îles
Fisheries and Oceans,
25, Napoléon Street,
Sept îles, Qué.
G4R 2W8,
(418) 962-6314,
1-800-252-1729.

Montreal
Fisheries and Oceans,
1001, Pierre Dupuy,
Longueuil,
J4K 1A1,
(514) 283-4967.

Canada



Le Radar

All DFO inspection employees in the Islands took part in preparing and giving the information sessions. From left to right: Georges Thériault, inspector; Léonard Arsenault, inspector; Colette Boudreau, laboratory technician; Suzanne Marchand, bacteriologist; and Paul-Arthur Deraspe, inspector-technician. Top: Benoît Renaud, head of inspection in the Islands and Charles-Claude Dion, inspector.

INFORMATION SESSIONS FOR PLANT EMPLOYEES IN MAGDALEN ISLANDS

by Marie-Louise Poulin

Freshness, ice, tubs, and reduced handling are among the factors that help determine the quality of fish and seafood products. It is sometimes forgotten, however, that conditions in the processing phase can undo all the precautions taken up to the point the product reaches the plants.

The Inspection Service at the Magdalen Islands area office in Cap aux Meules, aware of the critical role plant workers play in ensuring a high-quality product, organized information sessions approximately one day in length from April 7 to April 24 for the employees of seven plants on the Islands.

Nearly 1,000 participants were made aware of the importance of their daily activities in the plant. Each was encouraged to see himself as a vital link in the fishing industry.

The entire inspection team was on hand for the meetings. After introductions were made, a talk was given on the objectives of the Inspection Service and the role of inspectors. Information on the biology and harvesting of species fished in the Islands was presented. Discussion then focussed on sanitary conditions in plants; cleanliness of plant premises; contamination problems, sources and rates of propagation; environments conducive to the growth of bacteria; methods used for washing plant premises and equipment; and personal hygiene.

Explanations were given to familiarize participants with the work of inspectors and laboratory technicians, the methods used in laboratory assessments of quality, bacteria detection and the impact of excessively high bacteria levels on employees. Workers were shown how organo-

leptic tests of marine products are conducted. Finally, inspection regulations concerning employees were provided before the meeting ended with a question period.

Many participants said they had been hoping for some time that this information would be made available. And by all reports, the sessions were well received by everyone. ■

NEPTUNE AWARDS: TWO NATIONAL WINNERS ON FOUR FROM QUEBEC

Fisheries and Oceans Deputy Minister Dr. Peter Meyboom presented recently the Neptune Awards for excellence in fish and seafood merchandising at the Harbour Castle Hotel in Toronto.

"The Neptune Awards Program is an initiative of the DFO. It honours individual entrepreneurs whose imagination and efforts have enhanced consumers' awareness of fish and seafood," Dr. Meyboom said. "We hope this push for better handling and presentation of fish will continue to grow at all points-of-sale." The Neptune Awards were introduced in 1984 to dovetail with the November Fish and Seafood Month campaign and the generic advertising campaign.

The Neptune Awards winners in 1985 were selected from four award categories, two in each of the retail and foodservice sectors. Entrants competed at the provincial level to qualify for the grand national awards, and their entries were assessed by a panel of five judges, professionals drawn from a list compiled by industry experts.

In the retail sector, the national award for the individual store, member-of-a-chain category, was won by **Supermarché Lambert**, of St. Bruno, Quebec.

The national award for best independent retail outlet (including speciality fish and seafood stores) went to **The 5 Seasons**, Montreal, Quebec.

Frank's Seafood House of Barrie, Ontario earned a national award in the foodservice sector for best speciality fish and seafood restaurant. The **Holiday Inn** of Dartmouth, Nova Scotia took top honours in the general restaurant category.

National and provincial Neptune Award winners will receive free publicity, the right to use the Neptune logo in their own advertising and promotion activities for one year, and a distinctive wall plaque. Grand national award winners will also receive a specially-commissioned sculpture.

Judging the coast-to-coast entries were Christopher Kyte, Executive Director, Canadian Frozen Food Association; Françoise Pitt, Editor, "l'Alimentation au Québec"; Louis Gagnon, Editor, "Le Chef"; Gren Yeo, Publisher, "Western Grocer"; and Stephen Isherwood, Editor/Publisher, "Ontario Restaurant News".

Retail outlets were also rated on extra shelf-space assigned to fish and seafood products and expanded variety of fish and seafood products offered. Restaurateurs were further judged on originality and quantity of table and wall displays and on the variety and number of daily fish and seafood dishes.

Growth in "our domestic market depends heavily on the cooperative effort of a variety of people, from the fishermen who bring in the catch to the retailers, wholesalers, and restaurateurs" said Dr. Meyboom. "With the Neptune Awards, we are spotlighting Canada's retail and foodservice sectors so that the entire fishing industry can see that many people work hard at selling seafood and they do it well." ■

PROVINCIAL WINNERS MEMBER OF A CHAIN

Super-Marché Lambert
St. Bruno, Québec
Bolands I.G.A.
K-Mart Mall
Dartmouth, Nova Scotia
I.G.A. Convent Glen
Orleans, Ontario
Canada Safeway #399
Regina, Saskatchewan
Canada Safeway #285
Calgary, Alberta
SUPERVALUE #136
Prince Rupert, British Columbia

PROVINCIAL WINNERS FISH AND SEAFOOD RESTAURANT

Frank's Seafood House
Barrie, Ontario
Restaurant le P'tit Port
Montreal, Quebec
McKelvie's Restaurant
Halifax, Nova Scotia
Cibo's Restaurant
Winnipeg, Manitoba

PROVINCIAL WINNERS INDEPENDENT STORE

5 Seasons
Westmount, Quebec
Peters Meat Market
Fredericton, New Brunswick
Walker's Wharf Ltée
Halifax, Nova Scotia
Ken's Korner Grocery
Charlottetown, Prince Edward Island
Frank's Seafood House
Barrie, Ontario

PROVINCIAL WINNERS GENERAL RESTAURANT

Restaurant El Castillo
Montreal, Quebec
Captain's Cabin
St. John's, Newfoundland
L'École provinciale d'hôtellerie
Edmunston, New Brunswick
Hart House Food Service
University of Toronto
Toronto, Ontario
The Keg Restaurant
Winnipeg, Manitoba
Best Western Motor Inn
Coquitlam, British Columbia
The Keg — Ptarmigan Inn
Hay River, Northwest Territories

CONSULTATIONS ON FISHERY LICENSING POLICY FOR EAST COAST



Commercial licensing systems currently used in Canada's east coast fishery will be the subject of a series of consultative meetings to be held in the near future between the Department of Fisheries and Oceans (DFO), fishermen and the fishing industry. At the April 10, 1986 meeting of the Standing Committee on Fisheries and Oceans, the Minister of Fisheries and Oceans, the Honourable Tom Siddon tabled a discussion paper entitled "Commercial Fisheries Licensing Policy for Eastern Canada", explaining that "the industry needs rational, simplified and updated licensing policies and I am therefore asking for the advice of industry representatives as a first step in the process."

This consultation process is intended to produce a concise document that clearly outlines existing policies and presents them in a standardized format. The document would also describe the procedures prescribed to amend policies in response to developments in specific fisheries. The Minister cautioned, however, that while licensing policies should be consistent, it is equally important to recognize that unique measures may sometimes be necessary for specific fisheries and/or geographic areas. Nevertheless, the purpose of the consultation is to encourage the establishment of standard licensing systems among the various regions and an objective, independent appeals review process for the benefit of all commercial fishermen.

For the Quebec Region, consultative meetings will be held in the beginning of the fall. The Department will announce the dates and places in a press release.

Any persons or organisms interested may express their opinion. Moreover, the "Alliance des pêcheurs commerciaux du Québec" have already indicated his intention to present a report at the time of consultation.

Once the consultations are completed, a concise licensing policy document will be produced and used by DFO as the framework for all licensing policies.

Copies of the discussion paper, which outlines current licensing principles and specific policies for all commercial fisheries, are available at the DFO Communication Services at the address indicated on page 10.■

Report on youth in the fishing industry

by Marie-Louise Poulin

REFLECTIONS

In the wake of International Youth Year, 1985, we now have a fairly clear portrait of the situation facing young people in the Quebec fisheries sector and the opportunities available to them.

A report on a survey regarding the situation and future prospects of young people in the Quebec marine fisheries sector has just been published. It profiles people aged 18 to 30 in the various segments of the marine fishery.

The report is the fruit of intensive field research, compilation, and analysis efforts begun in the fall of 1985 by seven young people hired under an information and activities project organized by the Centre spécialisé en pêches de Grande-Rivière and partially funded by the Department of Fisheries and Oceans.

Last December's mini-symposium on youth (see *Entrefilets*, January 1986, page 4), an unprecedented event in the fisheries sector, gave us an overview of the situation and made possible a first meeting between young people and various sector participants. Moreover, it showed the need for leadership and more effective dissemination of information among young people.

The newly published report describes in greater detail the situation experienced by the hundreds of young Quebecers who work in the fishing industry. In this issue, *Entrefilets* will review the highlights of the report.

THREE TARGET GROUPS

Separate questionnaires were designed and prepared by the project members to collect statistical data, views of the situation, and opinions from three target groups: young fishermen and women, plant workers, and diploma program graduates.

YOUNG FISHERMEN AND FISHERWOMEN

A total of 149 people answered the questionnaire for this target group: 54 from the North Shore, 60 from the Gaspé, 30 from the Magdalen Islands, and 5 from other parts of Quebec. The sample included 4 women.

Respondents were between the ages of 18 and 30 (47% were 26 to 30 years old); 7% have a college-level education and 42% have completed Secondary II or a lower grade. The proportion of these young people with more than 5 years' fishing experience is 56%. A number of points were raised to gain a better understanding of prevailing views and conditions.

- *Fishermen's associations*

Interest in fishermen's associations was among the issues studied. Survey results show that 29% of respondents were not aware such associations existed and only 34% are association members. This low figure may be explained by the fact that many of the young people are deck hands or helpers for which there are no associations. This lack of representation was discussed at the mini-symposium. Support for the creation of an association was expressed by 41.6% of respondents.

- *Infrastructures*

In the maritime portion of the province, 42.3% of young people feel that the harbour infrastructures they use are in quite good condition, 26.8% believe they are in need of renovation, and 11% find their condition to be satisfactory.

All respondents are in favour of assistance programs for replacement of 18- to 20-foot boats with 35- to 40-foot vessels, which they perceive as being more efficient and safer.

- *Government policy*

Many of the young people (61%) would like to see more harmonious federal-provincial relations, and some (39%) hope for clearer definition of areas of respective jurisdiction. Moreover, 79% feel that government involvement is insufficient.

In keeping with points raised at the mini-symposium, 67.8% of respondents expressed hopes that the federal government would take them into account when developing policy on the harvesting of the resource. In addition, 69% feel they do not have adequate information on fishermen's assistance programs.

- *Legislation and enforcement*

On the issue of resource protection, more than half of the respondents would like to see more intensive monitoring by the authorities, particularly where poaching is concerned.

- *Inshore and offshore fishing*

According to 45% of respondents, the basic difference between the two groups of fishermen is work methods. For 43% the main distinction is one of wages.

More than half of the young fishermen would like to see more intensive monitoring, particularly where poaching is concerned.

• *Working conditions and wages*

Of the 149 respondents, 41 % feel that working conditions for deck hands are good, 45 % say they are acceptable, and 7.4 % describe them as poor.

For deck hands and assistants, wages are based on a weekly rate or a percentage of catches.

Annual income

• over \$15,000	32.2 %
• \$10,000 to \$15,000	17.4 %
• \$5,000 to \$10,000	28.9 %
• under \$5,000	21.4 %

Number of weeks worked

• 20 weeks or over	45.6 %
• 10 weeks or under	53.7 %

Among these young fishermen, 79.2 % consider workers in the fishing industry to be underpaid, while 20.8 % feel they are adequately or well paid. A large majority (88.5 %) feel that an income stabilization program should be set up for the fishing industry.

• *New areas for development*

In view of the harvesting quotas for some species and the shortage of new licences, some young people are giving thought to harvesting of other, less commonly marketed species. It is also felt that catch quotas reduce fishermen's motivation in their work. According to 77.9 % of respondents, some species caught, such as herring, should be sold to other provinces or foreign vessels.

The young people suggested other avenues for enhancing development in the fisheries sector, including:

- establishment of fish prices by means of negotiations between the *Alliance des pêcheurs commerciaux du Québec* and processors;
- setting up of a processing plant for pelagic species on Chaleur Bay;
- extension of the lobstering season to increase eligibility for unemployment insurance;
- additional crab fishing licences.

• *Perceptions*

The questionnaire also touched on the issue of how fishermen are perceived by the general public. Among the young people interviewed, 46.3 % believe that the public's image of fishermen is a positive one, while 41.6 % feel it is not. Moreover, 56.4 % hold the opinion that this image does not reflect the real conditions under which fishermen live. Finally, 54.4 % of respondents find that the image of the Quebec fisherman disseminated outside the province is one of professionalism.

• *Training and specialization*

Of the 149 young people surveyed, 85 % have already considered developing specialized skills through regular training or adult education courses.

• *Current situation and future prospects*

The report indicates that throughout the interview phase young people often expressed pessimism regarding their future in the fisheries sector. However, a more positive response expressed by a large majority at the symposium indicated there is still hope among youth that the fishing industry will be maintained and developed.

The authors present this report as a preliminary step toward a more detailed study of youth in the Quebec fishing industry. It is therefore intended not as a comprehensive analysis but rather as the fruit of empirical research efforts bringing together the thoughts of samples of young people comprising 5 to 10 % of the sector's youth population depending on the three categories selected for the study.

- 149 young fishermen and women were selected at random on a region-by-region basis from a computerized DFO listing of fishermen and helpers aged 18 to 30.
- 92 plant workers were chosen from plants in the province's three maritime regions.
- 30 young college graduates were selected from a listing of students who had graduated between 1968 and 1985 from the Centre spécialisé en pêches de Grande-Rivière.

All respondents completed the questionnaire with the help of researchers. This permitted better delimitation of comments.

88.5 % of young fishermen feel that an income stabilization program should be set up for the fishing industry.

In assessing the current situation, 24.8 % said it appeared good, 56.4 % described it as adequate, and 16.1 % called it poor. Moreover, 50.3 % feel that the situation for young fishermen is better in other maritime areas than in their own.

To provide for better selection of fishery workers, the young people suggest that the government require all fishing licence applicants to submit fishery course certificates or diplomas. Such training would become a prerequisite for young people wishing to work as fishermen and provide the industry with qualified labour.

PLANT WORKERS

A total of 92 young people from the province's three maritime regions — half of them from the Gaspé — answered the questionnaire for this portion of the survey. Men and women were almost equally represented. Most respondents were 21 to 25 years of age and had between 1 and 5 years' work experience.

• *Education*

According to the report, it would appear that the young people went to work in the plants out of necessity — lack of motivation in school brought them into the labour force at a fairly early age. Only 4.3 % of respondents have a college diploma and 25.5 % did not continue their studies beyond Secondary III. Members of the first group still hope to find work elsewhere or in a field related to their studies. For the second group, plant work is preferable to unemployment or welfare.

In all maritime areas, half of the young fishermen feel that the situation for the youth in the fishing industry is better in other areas than in their own.

• *Working conditions and wages*

Since 1982, fish plant workers have seen their number of weeks of employment drop by about half. Some young people think that putting in double shifts, day and evening, takes away work and prevents other workers from accumulating enough weeks for unemployment insurance.

The report indicates that the majority of workers are afraid to talk about working conditions even though 69.1% find them to be satisfactory. Some complained that they had to pay for work accessories (gloves and aprons) or that employees were required to be available too much of the time and were thus overutilized. Others feel that workers should only put in a single shift; extra work during peak periods could be done by other part-time workers from an eligibility list.

WEEKLY WAGES PERCENT

• \$100 to \$200	33,0 %
• \$200 to \$300	47,9 %
• \$300 to \$400	17,0 %
• \$400 and over	2,1 %

Most respondents (90.4%) are paid by the hour, and 1.1% are paid by weight. Most would like to receive a productivity bonus after processing a given volume of fish. To those who are already eligible for such bonuses (2.1%), this does not appear to be a profitable solution; according to employees, quality is sacrificed for quantity.

8 Half of the respondents seem to be satisfied with the balance between wages and working conditions. Women working in plants say they are not subject to wage discrimination, and 67% of respondents claim that wages are the same for men and women in a given position. However, most women are working in the less well paid positions.

• *Computerization*

Only 19.2% of the people surveyed worked in computerized plants; 6.4% believe that computers have helped to improve their personal productivity while 12.8% feel that their productivity has not been affected. Among workers in non-computerized plants, 55.3% indicate that excessive monitoring could have a negative effect on their productivity. A need for information on the changes brought on by plant computerization was apparently felt during the interviews.

• *Unions*

A majority of interviewees (51.1%) favour unionization, while 45.7% do not. Unionized workers, who account for 20.2% of the sample, recognize the benefits of their status.

• *Government involvement*

Only 24.5% of respondents feel that government involvement with regard to young people in the fisheries sector is adequate.

• *Image*

Of the workers surveyed, 48.9% believe that the image of their occupation, as perceived by the general public, is a positive one and 51.1% maintain that it is realistic.

• *Going back to school*

More than half the respondents would like to go back to school, some to study in the field of fisheries. A number feel that plant computerization will force them back to school.

A number of interviewees expressed the need for an association to unite plant workers and provide them with essential information.

• *Current situation and future prospects*

The young plant workers were asked to assess the current situation in the Quebec fishing industry. They responded as follows:

Excellent	8.5 %
Good	36.2 %
Fair	45.7 %
Poor	9.6 %

A number of interviewees expressed the need for an association to unite plant workers and provide them with essential information. Some workers would like to see the governments and plant owners get together to attend to improvement of working conditions. In addition, many feel they are underrated by department representatives and plant management — they do not speak the same language and exchanges often fail to produce positive results.

Despite these comments, 69.1% believe in the future of the Quebec fishing industry.

DIPLOMA PROGRAM GRADUATES

The questionnaire for this part of the survey was answered by some 30 young people aged 21 to 25 who have received fisheries training and are working in the sector. The province's three maritime regions are represented, and 60% of the respondents are working in the Gaspé. These people are performing a wide range of jobs for a variety of employers and include fisheries officers, production managers, plant managers, inspectors, observers, teachers, statisticians, and laboratory technicians.

Men accounted for 63% of the people interviewed. More than half of the respondents have at least one year's experience and 60% belong to a union. Most (86.7%) have a college diploma (DEC) in fisheries. Members of the survey team conducted individual interviews with diploma program graduates.

• *Motivation for studying*

Being from a maritime background was an influential factor in respondents's choice of a field of studies. Other factors such as encouragement from parents, opportunities for exploring new avenues, and the ranking of this field of studies among the department of education's winning options also generated interest among these young people.

However, it was noted that information on this field of studies is still somewhat restricted in terms of geography and tends not to reach the non-maritime regions of the province.

• *The job market*

The federal government (40%) and provincial government (30%) are the major employers. Private industry ranks third at 26.7%, and 3.3% of these graduates are self-employed.

One one-third of the people interviewed have permanent year-round employment; the rest work on a seasonal basis.

Annual income

• under \$15,000	20,0 %
• \$15,000 to \$25,000	56,7 %
• over \$25,000	23,0 %

• A classification problem

One of the problems facing fisheries graduates is recognition of their training in an employment category that reflects their qualifications. For example, someone with a college diploma in marine resource harvesting and management who hopes to work in fishing gear technology, if he wants to be selected for such a job, must apply as a wildlife technician since there is no category for fisheries technicians.

• Training

Most graduates said they were satisfied with the training they received. However, experience in the work force has brought several needs to their attention: 1) fuller information on jobs in the fishery, 2) greater involvement of potential employers in students' practical training, and 3) more hours of practical work in the field.

In view of the special role played by the Centre spécialisé en pêches de Grande-Rivière, Quebec's only institution that specializes in the field of fisheries, the report makes a number of recommendations to the centre based on the young people's comments.

• The fishing industry as seen by young college graduates

Respondents were given an opportunity to comment on the current situation in plants: 70 % feel that work equipment in plants is satisfactory, and 53.3 % rate the standardization plan as very good while 3.3 % view it as poor.

Most interviewees believe that the media-projected image of fisheries sector workers is not very positive; 66.7 % note an inconsistency between the image and the reality. Old myths — such as the idea that the fishing industry is not developing or modernizing — do not appear to be dying out. Respondents wish the media would dispense with clichés and concentrate instead on the improvements that have actually been made in the sector.

• The role of government

In view of the efforts that have to be made by government to facilitate the participation and involvement of college graduates, these young people would like to receive priority consideration when competition are held for positions requiring basic training.

In addition, they support sustained cooperation between government and industry to ensure planned, joint development of the fisheries sector. They also anticipate that private enterprise will have to get used to better structuring and detailing subsidy applications.

With a view to ongoing improvement of product quality, respondents suggest that government should require courses on hygiene and sanitation. These courses could be provided for plant workers as well as fishermen.

Most graduates said they hope greater involvement of potential employers in students' practical training.



Jocelyne McInnis (left), Line Gagné, and Mario Morin compiled and processed survey data and drafted the report. The four researchers were Pierre Blackburn (North Shore), Raoul Bourgeois (Gaspé south), Louise Plourde (Gaspé north), and Chantale Bourque (Magdalen Islands).

M.-L. Poulin

• Other challenges

The young college graduates would like to see grants offered for research into new technologies and development of aquaculture.

They also see a need to stress tertiary processing of fish products and encourage modernization of the offshore fleet to maintain competitiveness.

Finally, they suggest the introduction of an information program on resource protection and environmental problems for students in primary and secondary school.

REPORT CONCLUSIONS

The comments provided by the three groups of young people and contained in the report reveal two attitudes regarding the current situation and future prospects of youth in the fishing industry.

On one hand, young people seem to share most of the grievances that have been expressed elsewhere in the sector. Many comments were made, but few concrete proposals. Few respondents showed an overall vision of the industry; perception is most often focussed on problems specific to individual areas of activity. Moreover, the report indicates that, for these young people, government assistance appears to be the solution to all problems.

On the other hand, the young people see their future prospects as being, on the whole, good. They feel it is possible to make an adequate living through the various activities of the fishing industry even though the work is seasonal and subject to the vagaries of nature.

Finally, most of the young people who answered the questionnaires often feel left out of the decision-making process in the industry because they are not represented by existing structures such as fishermen's associations. They have the impression their concerns are lost among those of the majority and little attention is given to their needs.

The issue of youth in the fisheries sector is now open to discussion. The reflections noted during the survey and a first meeting at the symposium have given rise to hope for closer ties among young people themselves and with all sector participants to make way for active involvement of the new generation.■

Policy of the DFO concerning recreational marine fishing in Quebec

The Director-General of the Quebec Region of the DFO, Mr. Denis Martin, recently outlined the highlights of the recreational marine fishing policy in Quebec.

As defined in the Atlantic Fishery Regulations 1985, recreational fishing means fishing solely for pleasure or fishing where the fish caught are solely for personal use. It is therefore strictly forbidden to sell the product of recreational fishing.

Pursuant to section 15(2) of the Atlantic Fishery Regulations 1985, recreational marine fishing without a fishing licence is permitted with a handline (jigger) or a rod and reel only for the following species: cod, redfish, haddock, pollock, flatfish such as flounder, turbot, halibut or any other species of groundfish. Mackerel, capelin and squid may also be fished without a fishing licence using a handline or a rod and reel. In addition, as regards capelin and squid, any other fishing gear is authorized except trap nets, seines and any mobile gear.

Under the regulation, it is prohibited to fish any other species of marine fish or invertebrate without a fishing licence. In addition, trap fishing for crab, shrimp, lobster, scallop and whelk is prohibited without a fishing licence issued by the Department of Fisheries and Oceans. ■

Seal Hunt Veteran



J.-Y. Roy

The Department of Fisheries and Oceans Magdalen Islands team and many personal friends paid tribute to Gulf seal hunt veteran Stanley Dudka last March. Mr. Dudka, who works for the DFO Protection Service in the Scotia-Fundy Region, co-ordinated the hunt in the Islands for 18 years. Roger Simon, DFO's director for the Islands sector (left), and Marc Briand, the current hunt co-ordinator (right), presented him with a plaque in honour of his work. ■

Jean-Yves Roy

Magdalen Islands inspector celebrates 25 years of service

On April 18, DFO staff in the Magdalen Islands are gathered at the Château Madelinot to celebrate colleague Georges Theriault's 25 years of service. Area director Roger Simon presented Mr. Arsenault with a plaque on behalf of the Prime Minister of Canada in recognition of his years of service in the Department.

In 1960, Georges became one of the first graduates of the regular program at the Ecole des pêcheries de Grande Rivière. After a stint with the Quebec Department of Industry and Commerce, he joined the Department of Fisheries and Oceans on March 1, 1961, and has since worked as a marine products inspector. From left to right: Mr. Benoît Renaud, head of inspection in the Islands; Mr. Georges Theriault, inspector and Mr. Roger Simon, director of DFO's Magdalen Islands area.

